



**Faire des études n'est pas un luxe : l'UNEF s'oppose à l'augmentation des frais d'inscription !**

Ce matin, le journal Le Monde dévoile en avant-première les recommandations de la Cour des Comptes en ce qui concerne les frais d'inscription à l'université. Si ce rapport doit être dévoilé dans son ensemble, dans les prochains jours, les premières pistes envisagées sont très inquiétantes. En préconisant une augmentation des frais d'inscription à l'université, la Cour des Comptes veut prendre dans la poche des étudiant·e·s de l'argent, qu'ils et elles n'ont pas, pour compenser le désengagement de l'État dans le financement des universités ! Après avoir instauré la sélection à l'entrée de l'université avec la loi Orientation et Réussite des Etudiant.e.s, une augmentation des frais d'inscription la renforcerait, cette fois-ci en sélectionnant par l'argent.

**Le choix de la sélection sociale !**

Seulement deux jours après l'annonce du Premier Ministre d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union Européenne, la Cour des Comptes préconise de généraliser cela à tou·te·s les étudiant·e·s ! En effet, celle-ci préconise de doubler les frais d'inscription en doctorat et de multiplier par 4 les frais d'inscription en master ! Une inscription en master pourrait ainsi revenir à 965€ par an et un doctorat à 781 ! Au lieu de se battre contre les inégalités sociales qui existent dans l'Enseignement Supérieur, la Cour des Comptes préconise de les accentuer. Aujourd'hui déjà, à l'université, la part des enfants des catégories modestes diminue au fur et à mesure du cursus. Alors que 15% des étudiant·e·s en licence sont des enfants d'ouvrier·e·s et 13% d'employé·e·s, ces chiffres chutent en Master où ils et elles sont respectivement à 10 et 8% ! Cette spirale dangereuse risque de bloquer définitivement l'ascenseur social !

Qui plus est, sous couvert de l'autonomie des universités, le rapport préconise de laisser les établissements fixer les frais d'inscription « au niveau juste et adapté » pour faire face à leurs besoins. La mise en place d'une telle mesure renforcerait la concurrence et les inégalités entre les universités. Ainsi, ce sont des universités qui, face à des difficultés financières, devront augmenter leurs frais d'inscription dans certaines filières. Les universités de proximité seront les premières touchées alors même qu'elles sont la force de l'Enseignement Supérieur français en garantissant un maillage territorial renforcé. La conséquence sera toujours moins d'égalité dans l'accès à l'Enseignement Supérieur sur le territoire. Toutes ces préconisations, si elles sont retenues par le Gouvernement, seraient autant de nouveaux obstacles qui pousseraient des jeunes, toujours les mêmes, à renoncer aux études supérieures ! Cela est tout simplement inacceptable !

**Ce n'est pas aux étudiant·e·s de compenser le désengagement de l'État dans le financement des universités !**

Cette proposition d'augmenter les frais d'inscription survient alors que le service public d'Enseignement Supérieur connaît des difficultés financières chroniques. En effet, le manque de moyens alloués se fait de plus en plus criant comme le montre le nombre de jeunes qui se sont retrouvé.e.s sur le carreau faute de places suffisantes dans la filière de leur choix à la rentrée précédente, les amphithéâtres surchargés, ou encore les locaux délabrés. Tout cela représente autant d'obstacles pour permettre aux étudiant.e.s d'étudier dans des bonnes conditions ! Pour autant, le désengagement de l'État n'a fait que s'accroître ces dernières années et le budget alloué est loin de répondre aux besoins de nos établissements. Ce n'est pas aux étudiant.e.s de compenser les plans d'économie du Gouvernement !

**Le Gouvernement doit renoncer à toute augmentation des frais d'inscription !**

Il est hors de question que des économies se fassent sur le dos des étudiant.e.s, pire, qu'elles se fassent en prenant directement dans leur poche, déjà vide. **L'UNEF exige que le Gouvernement renonce à toute augmentation des frais d'inscription pour tou-te-s les étudiant.e.s, quelle que soit leur nationalité !**

Contact :  
Elisabeth ABANDA AYISSI  
Attachée de presse de l'UNEF  
06.03.55.45.28  
[presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr) / [eabanda@unef.fr](mailto:eabanda@unef.fr)